

ANNEE 2019

Délibération n°

20180023

SEANCE PUBLIQUE DU 11 AVRIL 2019

Date de convocation : 5 avril 2019

Date d'affichage : 15 avril 2019

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 12

Pouvoirs : 2

Nombre de votants : 14

Vote : 14 (dont 2 pouvoirs)

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 5 avril 2019, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Michel KLISZ, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY, Dominique VIGIER.

Absent(s) excusé(s) : Mme Annie UHALDEBORDE, Mme Valérie RÉCART (pouvoir à Mme Chantal BONZON), M. Pierre SORHAITS (pouvoir à Mme Dominique VIGIER), Mme Emmanuelle DALLET, Mme Sophie DELETTRE, M. Philippe BIGOTEAU, M. Michel GOÑY.

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**OJ n°7 : Election du Président de séance pour le
vote des comptes administratifs**

Le Maire rappelle que, pendant la discussion et le vote sur le Compte administratif 2018 qu'il a dressé, la séance doit être présidée par un autre conseiller, lui-même étant tenu de quitter la salle.

Il propose d'élire M. Claude YAOUANC, adjoint aux finances, pour présider la séance pendant son absence.

APRES avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE d'élire M. Claude YAOUANC, Président de séance pendant la discussion et le vote des différents comptes administratifs de la commune.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Paul BAUDRY

